

Rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de M. Alexander Federau & consorts demandant d'étudier la mise en place d'une gestion durable des espaces verts en rejoignant le programme Ville Verte Suisse

Nyon, le 23 novembre 2022

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission s'est tenue le mardi 1^{er} novembre, en présence de : Caroline BORDIER, présidente et rapporteure, Carinne BERTOLA, Florence DARBRE GUBBINS, Alexander FEDERAU, Jacqueline NAEPFLIN KARLEN, Ilithya GENNAI, Hans Rasmus NILSSON, Alexandre DUPUIS, Doris ULDRY, Thomas VALEA.

D'un côté les commissaires ont mis en avant que ce label serait un moyen de valoriser les pratiques et la gestion exemplaire des espaces verts, mais de l'autre, ils se sont posé la question de savoir si cela était opportun ou pas ? Est-ce qu'un label est important, du moment que le travail est pleinement satisfaisant ?

Les commissaires étaient unanimes pour dire que les Espaces verts sont déjà très engagés pour la préservation de la biodiversité, que tous tirent à la même corde, et qu'ils s'occupent fort bien des parcs. Il a été fait mention que plus d'arbres et de biotopes urbains seraient certainement appréciés par la population.

Le label contient trois niveaux : bronze, argent et or.

Il vise à un entretien des espaces verts durable et respectueux de l'environnement, à la création d'habitats naturels, à la promotion de la biodiversité, ainsi qu'à la mise en place de formations et de formations continues dans le domaine de la durabilité.

Ce catalogue de mesures sert de guide pour faire un inventaire de ce qui existe et voir comment devenir meilleurs. C'est l'occasion de s'assurer que ce que l'on fait est fait dans les règles de l'art, comme une sorte d'audit.

Pendant, les commissaires se sont posé la question de savoir quels sont les moyens que la ville va devoir mettre pour obtenir le label, et à quel coût (travail administratif, EPT supplémentaires) ?

Des commissaires se demandent si les Espaces verts ne font pas déjà des échanges de connaissances avec les autres villes ?

Conclusion :

La commission est divisée : d'un côté, on a déjà de très bons professionnels, par conséquent, cet argent peut être utilisé autrement, par exemple pour planter des arbres. En effet, la finalité n'est pas évidente : la qualité des espaces verts est déjà excellente et ils font un travail magnifique. De plus, il y a déjà des préavis dans le pipeline qui demanderont beaucoup de travail aux espaces verts, et une petite moitié des commissaires trouve que c'est un peu dommage de ne pas faire confiance au Service de l'environnement.

De l'autre côté, la majorité des commissaires est d'avis qu'un label est une plus-value, et le but du label est de gérer de manière durable les espaces verts de la ville, tout en permettant une valorisation du travail des gérants des espaces verts.

À l'unanimité, tous les commissaires sont d'accord qu'il est nécessaire d'évaluer le coût d'une labélisation avant d'aller de l'avant.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le postulat de M. Alexander Federau & consorts demandant d'étudier la mise en place d'une gestion durable des espaces verts en rejoignant le programme Ville Verte Suisse,
- ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de renvoyer le postulat d'Alexandre Federau Ville Verte Suisse en Municipalité pour étude et rapport.

La Commission
Caroline BORDIER, présidente et rapporteure,
Carinne BERTOLA,
Florence DARBRE GUBBINS,
Alexander FEDERAU,
Jacqueline NAEPFLIN KARLEN,
Ilithya GENNAI,
Hans Rasmus NILSSON,
Alexandre DUPUIS,
Doris ULDRY,
Thomas VALEA